



Le 13/06/2024



Compte-Rendu Rencontres Théobaldiennes du 27/04/2024

Quartier Joncs-Gouvernes

Élus :

- M. Vouriot, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes
- M. Plumard, 1^{er} Maire Adjoint
- Mme Lefort, Adjointe au Maire

Élus Référents :

- **Mme Elisabeth Courtine**
- M. Jean-Claude Wegrzynowski
- Mme Laurence Altavilla

Référents habitants :

- Mme Fabienne Bernard
- Mme Brigitte Brodier

Sujets abordés :

VOIRIE :

- Rue de gouvernes : aucun trottoir au niveau de l'abribus
 - Demande de création d'un trottoir
- Réseau de chaleur qui part de l'usine d'incinération du SIETREM servira à chauffer les bâtiments publics dans le secteur de Lagny, Bussy St Georges et Saint-Thibault-des-Vignes (en 2025). Contrat concessif par Marne et Gondoire pour l'exploitation et le fonctionnement, l'entreprise Dalkia prendra en charge les travaux.

STATIONNEMENT :

- Chemin des poules :
 - o Au niveau du numéro 18 : verbalisation prévue

ZAC :

- Dans le cadre de la ZAC, les réseaux électriques seront enterrés
- Des places de stationnement sont prévues (2 places par logement construit) ainsi que des places publiques
- Une création de liaison piétonne entre le chemin des Pierris et des Pépins est prévue
- Des poches de places de parking seront créées
- Marne et Gondoire et Aménagement77 seront co-financier pour l'aménagement du chemin des Pierris
- ZAC à horizon 10-15 ans pour la fin des travaux. Le secteur des Glazes sera développé en premier
- Etude du sens de circulation de la rue de Torcy
- Des réunions vont être organisées avec les habitants, étapes par étapes
- Création d'un cimetière, l'actuel devenant saturé

NUISANCES :

- Pollution sonore de la D934
 - o Des murs anti-bruit sont prévus côté nord
 - o Des bassins de rétention d'eau vont être aménagés sur la D934
- Chats errants
 - o La mairie est en contact avec une association pour passer une convention afin de les stériliser
- Déjections canines
 - o Création d'une campagne de prévention globale
- Chemin des Pierris :
 - o Inondations dans les jardins qui provoquent des problèmes de voisinage
 - o Des poubelles sont hors d'usage, les riverains doivent contacter le SIETREM pour une demande de renouvellement

SECURITÉ :

- Caméras de vidéo-surveillance : 15 vont être installées aux entrées et sorties de la ville, et 2 Place Claude Monet. Ces caméras seront rattachées au CSU (Centre de Sécurité Urbain) de Lagny-sur-Marne.
 - o Demande de rappel des bonnes pratiques quant à l'usage de caméras privées
- Police Municipale : un de nos ASVP va partir en formation pour avoir la reconnaissance Police Municipale. Des accords intercommunaux sont en cours, notamment avec la Police Municipale de Bussy-Saint-Georges afin qu'elle puisse intervenir sur la commune de Saint-Thibault-des-Vignes. Prévision 2025. Coût pour la commune + de 130 000€ par an.

- Rue de Torcy : Vitesse des véhicules excessive
 - o Demande de mise en place d'un ralentisseur = la mairie va mettre du stationnement alternatif dans la rue pour réduire la vitesse
- Rue des Joncs : vitesse des véhicules excessive
 - o Les riverains ne sont pas d'accord pour mettre des ralentisseurs et il faut l'accord du département pour l'installation d'un ralentisseur
 - o Demande de mise en place de panneaux 30 + marquage au sol

Informations Générales :

SIETREM :

Collecte des encombrants : en lien avec le SIETREM, à partir d'avril 2024, la collecte des encombrants se fait à la demande. C'est un service supplémentaire pour la population. Une réunion publique a eu lieu le 19 février au Centre Culturel Marc Brinon. Ce nouveau service permet d'augmenter le service rendu aux habitants (de 6 à 15 passages par an).

JEUX OLYMPIQUES :

Passage de la flamme sur Saint-Thibault-des Vignes le samedi matin 20 juillet 2024.

La ville a été retenue par le Département pour son dynamisme sportif. Elle souhaite que cette journée soit une journée festive, conviviale et que l'ensemble des habitants puisse y participer. Bien avant le passage de la flamme les routes seront bloquées par les services de Sécurité du Département, la Police Nationale et les services techniques de la ville. Une campagne de communication vis-à-vis des secteurs concernés sera faite par le Service communication de la commune, à l'attention des habitants et commerçants.

TRANSPORTS :

Les lignes de bus n°25 et n°29 vont changer en n°2225 et n°2229 à partir du 22 avril 2024. Les passages seront plus fréquents le matin et le soir. Le TAD (Transport A la Demande) partira de chaque gare et aura un trajet bien déterminé. La prise en charge est soutenue par la Région.

ENERGIE :

La commune, à horizon 2025, passera tous les candélabres en LED, quartier par quartier. Coût : 240 000€ par an.

Les nombreuses questions d'ordre général posées via la boîte mail @rt ont toutes été prises en compte. Elles feront l'objet, soit d'une réponse personnalisée, soit elles seront intégrées dans le suivi des réalisations à venir. Pour les questions portant sur les cas particuliers, il sera fait un suivi individuel.

Le compte rendu ci-joint fait l'objet d'un envoi aux participants à la réunion ayant laissé leur adresse mail, ainsi qu'à ceux ayant écrit sur la boîte @rt.